

Concours Vielles & Cornemuses 2019

Règlement

Inscription

Elle doit être présentée sur la **fiche d'inscription** délivrée à l'Accueil, au plus tard à 22h la veille de l'épreuve. Cette fiche doit être complétée et signée. Chaque candidat doit être festivalier. Les participants s'inscrivent pour un passage par catégorie, en **Soliste** (*Débutant* ou *Confirmé*) ou **Formation**.

Catégorie

Soliste:

Vielle (acoustique/électroacoustique) ou **Cornemuse** quel que soit leur type.

Formation

Sont acceptés les ensembles de 2 à 5 musiciens.

Chaque groupe doit comporter au moins un instrument traditionnel ; **Cornemuse**, **Vielle**, **Violon**, **Accordéon diatonique**. Tout autre instrument acoustique/électroacoustique peut venir compléter l'ensemble.

Un musicien ne pourra se présenter qu'avec une seule formation.

Épreuve

Celles-ci sont publiques et se déroulent à **La Pommeraie** :

- **Soliste** – Vendredi 12 juillet 11h00,
- **Formation** – Samedi 13 juillet 11h00.

Elles consistent en l'exécution de **deux morceaux d'ambiance** et de **rythmes différents**. La durée totale de la prestation complète n'excède pas **six minutes**. Tout dépassement excessif est pénalisant.

Le concurrent devra se présenter sur scène avec son instrument préalablement accordé. Il donnera oralement le titre et l'origine des airs interprétés (compositeur et/ou aire géographique). Toutes les prestations sont acoustiques.

Jury

Composé de quatre membres, il désigne les lauréats de chaque catégorie et les proclame « **Maîtres Sonneurs** ».

Les critères d'appréciation prennent notamment en compte le choix des morceaux, la maîtrise technique, la cadence rythmique, la justesse, la qualité et l'originalité de l'interprétation, la sensibilité.

Pour le concours **Formation** s'ajoutent pour le jeu d'ensemble, la complicité, la cohésion.

Résultats

Ceux-ci sont proclamés **le jour même** de chaque concours, à **15h00**, à **La Pommeraie**.

Les prix attribués sont les suivants :

	<i>Soliste</i>	<i>Formation</i>
<i>1^{er} Prix</i>	Passage sur la <i>Grande Scène</i> le soir même + Panier garni + <i>Pass Parc</i> pour LSC 2020	
<i>2^e Prix</i>	Panier garni + <i>Pass Parc</i> pour LSC 2020	
<i>3^e Prix</i>	Lot de CD + <i>Pass Parc</i> pour LSC 2020	
<i>Prix du public</i>	<i>Pass Concert LSC 2020</i>	

Les décisions du jury sont sans appel. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner de 1^{er} Prix.

Tout lauréat s'engage à participer la publication des résultats. Les *1^{ers} Prix* sont invités à se produire sur la *Grande Scène* en ouverture du concert du soir, en reproduisant la prestation qui leur aura permis de gagner le concours.